



Genève, le 14 novembre 2025
Aux représentantes et représentants
des médias

Communiqué de presse conjoint du département de l'économie, de l'emploi et de l'énergie (DEE), de la Fédération des entreprises romandes Genève (FER Genève), de la Chambre de commerce et d'industrie et des services de Genève (CCIG) et de l'Union des Associations Patronales Genevoises (UAPG)

**Accord sur les tarifs douaniers entre la Confédération et les Etats-Unis:
une décision qui rétablit la compétitivité de l'économie genevoise**

Le Conseil d'Etat et les milieux économiques genevois saluent l'engagement pris de ramener les droits de douane pratiqués par les Etats-Unis à l'importation de produits suisses de 39% à 15%. Ce taux, identique à celui notamment imposé aux pays de l'Union européenne, permet de restaurer un niveau de compétitivité équitable pour les entreprises exportatrices genevoises. La signature de cet accord a été rendue possible grâce à la mobilisation de tous les acteurs concernés, publics et privés.

Le niveau des tarifs douaniers imposés par les Etats-Unis sur de nombreux produits importés de Suisse sera prochainement abaissé de 39% à 15%. L'accord conclu entre la Confédération et Washington permet de soulager la pression particulièrement forte qui s'exerçait sur l'industrie genevoise depuis la mise en place d'un droit de douane de 39%, annoncée par les Etats-Unis le 1^{er} août dernier.

"Si les contours et les implications précises de cet accord doivent encore être analysés, il permet déjà de rétablir de la stabilité et de la sérénité, en premier lieu pour les entreprises exportatrices suisses et genevoises, mais également pour l'ensemble du tissu économique, souligne Delphine Bachmann, conseillère d'Etat chargée du département de l'économie, de l'emploi et de l'énergie. Il faut saluer les importants efforts déployés par les autorités fédérales, mais aussi par l'ensemble des administrations du pays ainsi que par les acteurs privés qui, ensemble, ont su démontrer à l'administration américaine l'importance d'entretenir des relations commerciales apaisées, garantes de la prospérité de nos deux pays."

"La FER Genève est soulagée par cette nouvelle, qui permet à son industrie exportatrice de se battre avec des armes plus équitables, sur ce marché de grande importance, commente Ivan Slatkine, président de la FER Genève. Néanmoins, les efforts pour réduire les charges administratives doivent être poursuivis."

L'industrie genevoise représente 16% du PIB

"Il s'agit d'un réel soulagement pour le tissu économique genevois, second canton exportateur de Suisse. Cela étant, pour certains secteurs fortement exposés, un taux de 15%, certes comparable à celui imposé à notre partenaire européen, demeure un obstacle important, en raison de la force du franc suisse face au dollar américain, observe Vincent Subilia, directeur

général de la CCIG. La CCIG salue la mobilisation sans précédent des entrepreneurs genevois, jusqu'à Washington, laquelle a porté ses fruits, conjointement avec les efforts déployés par nos autorités fédérales et les organisations économiques. Une démonstration, si besoin était, de l'importance que revêt la voix de l'économie privée genevoise."

"L'industrie genevoise représente un pan important du patrimoine économique de notre canton. Elle contribue à 16% de l'emploi et du PIB, rappelle Pierre-Alain l'Hôte, président de l'UAPG. La nouvelle de ce jour nous permettra de préserver nos places de travail et recettes fiscales."

Le taux de 15% désormais imposé par Washington sur les produits importés de Suisse étant le même que celui des nations de l'Union européenne, les entreprises genevoises retrouvent un niveau de compétitivité équivalent à celui des pays voisins. "Depuis le 1^{er} août, l'économie du canton a traversé une période d'incertitude particulièrement douloureuse. Mais elle a su démontrer sa détermination et sa capacité de résilience, relève Delphine Bachmann. Les entreprises peuvent désormais se concentrer pleinement sur leurs activités. En parallèle, nous devons tous ensemble poursuivre le travail d'ouverture vers de nouveaux marchés et de diversification du tissu économique qui a été amorcé ces derniers mois et qui permet de limiter les effets de ce type de crise."

Pour toute information complémentaire:

- DEE : Mme Esther Mamarbachi, porte-parole, T. 078 628 80 08, esther.mamarbachi@etat.ge.ch
- FER Genève: M. Ivan Slatkine, président, islatkine@slatkine.com, T. 079 301 40 84
- CCIG: M. Vincent Subilia, directeur général, T. +41 78 757 95 36
- UAPG: M. Pierre-Alain L'Hôte, président, lhote@prelco.ch, T. 079 248 16 66